



**EXTRAIT N°59/2024 DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

RÉGULIÈRE
DE LA MARTINIQUE

SEANCE DU 24 JUIN 2024

27 JUIN 2024

Contrôle de Légalité

Date de la convocation :
Le 17 juin 2024

Nombre de conseillers municipaux
En exercice 33

En début de séance :

Présents	24
Procurations	4
Absents	5
Excusés	0

En cours de Séance :

Présents	24
Procurations	4
Absents	5
Excusés	1

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre du mois de juin, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. MONPLAISIR Yan

PRESENTS :

Adjoints : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane Mme DUBO Corinne, M. CRETINOIR Joël, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, Mme LEGIEL Eliane.

Conseillers municipaux : Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, M. PALIX Pierre, Mme MARLIACY Danielle, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. BERNABE Cédric, M. FERDINAND Thierry, Mme BEAUJOLAIS Marie-José, Mme MENCE Marielle, Mme CARIN Jocelyne, M. ROSELET Jean-Christophe, M. DELPHIN Laurent M. SAINT-HONORE Laurent, M. ATHANASE Rémy, M. MARLET Camille, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse, M. MARLET Daniel

ABSENTS EXCUSES : M. NAPOLY Raymond (procuration à M. ADELE Claude), Mme RIERNY Sandrine (procuration à Mme DUBO Corinne), M. THELESTE Johan (procuration à Mme Anne-Caroline DUCADOS), Mme FRANCOIS Francine, (procuration à M. ATHANASE Rémy).

ABSENTS NON EXCUSES : M. CACLIN Laurent, M. ARETO Joseph, M. ADELAIDE Michel, M. CIDOLIT Bertrand, Mme CARDOU Josiane

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), Mme Valentine CILPA (DGSA1) M. Steeve SAINT-ELIE (DGSA2), M. Victor VELAYE (Dirfin),

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et cinquante-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme CATHERINE Marie-Lyne pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

**DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR ACTION DE SENSIBILISATION –
ATLAS COMMUNAL DE LA BIODIVERSITE**

Le Maire expose :

La ville de Saint-Joseph souhaite élaborer un Atlas communal de la Biodiversité en partenariat avec le Parc Naturel Régional de Martinique (PNRM). Elle doit au préalable procéder à l'inventaire de la biodiversité présente sur son territoire. Pour ce faire, la municipalité souhaite confier à l'association le CAROUGE le volet sensibilisation tout public en faisant intervenir cette dernière dans une démarche de prévention primaire au niveau des établissements scolaires. L'association le CAROUGE est en effet un acteur du territoire connu pour ses interventions et son action d'inventaire de l'avifaune et de la faune aquatique.

La municipalité souhaite également confier à madame Martine LHEUREUX, référente fresque du climat, la conception d'une fresque sur la thématique de la biodiversité. Cette dernière sera complémentaire du projet porté actuellement par la ville de disposer une signalétique informative et touristique le long de la route des gués pour inciter les passants à préserver ces milieux aquatiques menacés par les déchets etc.

Enfin, la municipalité prévoit la rédaction d'un petit livret de la biodiversité du territoire joséphins pour valoriser les espèces vivantes sur le territoire, leur environnement et sensibiliser sur la nécessité de les préserver notamment pour les générations futures. Ce livret montrera des photos de la biodiversité animale et végétale, des milieux aquatiques et la faune attenante, des espèces exotiques envahissante nuisibles, des actions en faveur de la biodiversité et de la transition écologique menées, les acteurs etc.

Ce programme d'action s'évalue à 17 085,00 € et sollicitera les fonds spécifiques du programme Terres et Mers ultramarines (TeMeUm)

DÉPENSES (en €)		RECETTES (en €)		TAUX
Prestataires	13 835,42 €	VILLE <i>Autofinancement</i>	2 085,00 €	12,20 %
Communication et publication	3 249,58 €		13 000,00 €	76,09 %
			2 000,00 €	11,71 %
TOTAL	17 085,00 €	TOTAL	17 085,00 €	100 %

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
DECIDE, à l'unanimité
D'APPROUVER l'opération et son plan de financement :

D'AUTORISER le Maire à engager les démarches de demandes de subventions et à signer tout document s'y rapportant

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 24 juin 2024

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture le

